

**MAIRIE DE PANNESSIERES**  
**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 21 mars 2019**

**Présents** : Jean-Claude COMPAGNON, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Francine JACQUET, Jean-François REHFUSS, Sara GALLASSO, Pascal SIMONET, Brigitte DOUVRE, Charles CHEVAILLER.

**Absents excusés** : Nicolas GARCIN, Christophe MARION.

**A été élue secrétaire** : Brigitte DOUVRE.

- **Approbation** du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 28 février 2019
- **Délibérations** :  
 N° 6 : compte administratif 2018. Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 qui s'établit comme suit :

Libelle	Fonctionnement dépenses ou déficit	Fonctionnement recettes	Investissements Dépenses ou déficit	Investissements recettes	Ensemble Dépenses ou déficit	Ensemble Recettes
<b>Résultats reportés</b>	0.00	180534.59		2710.16		
Opérations de l'exercice	161438.08	223961.75	60678.26	9491.63	222116.34	233453.38
Résultats de l'année		62523.67	-51186.63			11337.04
Restes à réaliser 2018						
Totaux	161438.08	404496.34	- 51186.63	12201.79	222116.34	416698.13
<b>Résultat de clôture</b>		<b>243058.26</b>	<b>-48476.47</b>			<b>194581.79</b>

N° 7 : Compte de gestion 2018 : Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 en tous points identique au compte administratif 2019.

N° 8 : Affectation des résultats 2018 : Le conseil municipal affecte les résultats de la manière suivante :

Affectation 1068 en investissement : 48 476.47

Affectation de fonds disponibles R 021 en investissement : 86 479

N° 9 : Taxes locales 2019 : Le taux des taxes locales reste inchangé, par contre les bases augmentent. Le résultat attendu est de 105 000 €.

N° 10 : Budget primitif 2019 : Le budget primitif 2019 s'établit de la manière suivante :

Fonctionnement dépenses : **407 682.79 €**

Fonctionnement recettes : **407 682.79 €**

Investissement dépenses : **158 676.47 €**

Investissement recettes : **158 676.47 €**

**N° 11 : Subventions aux associations :**

Association sauvegarde du patrimoine	50 €
Avenir Lons Est	50 €
Fanfare de Conliège	350 €
ACCA Pannessières	100 €
Souvenir Français	100 €
Divers	500 €

**- Question d'actualité :**

Le maire présente les orientations budgétaires d'ECLA et les raisons qui l'ont amené à voter contre ces décisions : un coût très élevé d'une passerelle sur la voie ferrée, des investissements trop lourds en regard de la capacité financière d'ECLA qui pourrait cependant être utilisée de façon différente à travers des projets qui touchent toutes les communes dans les domaines de l'assainissement et de la voirie par exemple.

**- Questions diverses :**

- Point sur l'éclairage public : La société Bouygues qui assurait l'entretien courant et les dépannages de l'éclairage public ne réside plus sur la zone industrielle de Perrigny et n'assume plus les travaux dans un temps correct. (Plusieurs semaines que l'éclairage du haut du village est en panne.) L'entreprise Favier de Blettrans est pressentie afin de lui confier cet entretien. D'autre part, il va devenir nécessaire de changer quarante des lampadaires les plus anciens pour lesquels les pièces de rechange sont devenues introuvables. Cette réhabilitation pourrait se faire progressivement au fur et à mesure des pannes.

- Huit entreprises de Pannessières ont répondu favorablement à la proposition de disposer des panneaux afin de les situer. Ce dispositif est en cours de commande et sera prochainement mis en place. Les entreprises choisiront ou non d'installer à leurs frais des panneaux directionnels commandés par la commune afin de conserver une homogénéité de graphisme.

- Le maire a rencontré M. Hiron, nouveau propriétaire des forêts situées au bord de la route de Rosnay. Il est décidé de barrer la route conduisant au site d'envol des parapentes afin de limiter la circulation des voitures et l'étalage de toutes sortes de déchets ... D'autre part, la cession d'une parcelle située au sud de la propriété, en bordure de la route de Rosnay, afin de créer un plateforme de stockage des arbres est évoquée

La séance est levée à 23 heures.

Prochaine séance en avril.

Le maire : M. Monnet.